

DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

1°. Dans les séminaires et les collèges.

On remarquera que je n'essaye pas de déterminer ici ce que doit être l'enseignement dans nos écoles spéciales d'agriculture : là-dessus tout a été dit déjà. Je me permettrai, pourtant, de rappeler à ces institutions, qu'elles doivent s'efforcer de rendre leur organisation aussi parfaite que possible sous tous les rapports. A part, en effet, la nature même de l'enseignement proprement dit, qu'elles n'oublient pas un seul instant que le succès de toute maison d'éducation, — à quelque degré qu'elle appartienne, et quel que soit l'objet qu'elle poursuit, — dépend en grande partie de son régime intérieur, de sa discipline, des aptitudes et des qualités de ses professeurs. Par la libéralité de ses octrois, le gouvernement peut faire beaucoup, sans doute ; mais, en définitive, une institution n'acquiert de popularité, n'attire un grand nombre d'élèves, qu'en autant qu'elle sait se rendre digne, *en tous points*, de la faveur publique.

— Est-il à propos d'enseigner l'agriculture dans les séminaires et les collèges ? — Voilà une question qu'on n'eût essayé de poser il y a dix ans, sans exciter, dans tout le Bas-Canada, un rire homérique. Néanmoins, un homme qui est tout à la fois bon poète, excellent écrivain et savant distingué, n'a pas craint de s'exposer à la pitié, au dédain peut-être, de ses compatriotes ! M. le Dr. Hubert La Rue, — c'est de lui que je parle, — a rappelé, l'année dernière, ce qu'il a tenté à l'Université-Laval, dans ses cours de Physique et de Chimie. J'ignore si son exemple a été suivi ailleurs ; mais j'incline plutôt à penser qu'on n'en a rien fait, — tant on est porté, en général, à ne profiter d'une bonne idée que cent ans après qu'elle a été émise. N'im-